

Pétition  
 M<sup>r</sup> V. Girard (père)

octobre, 1850.

ancienne tîpessè  
 ruinée  
 par des faillites.

Genevieve Deschamps V. Girard (père)  
 âgée de 83 ans ancienne tîpessè d'un quartier  
 de Bourgneuf ou elle a habité pendant 30 ans,  
 actuellement à l'hôpital, paralytique, son  
 dernier domicile M<sup>r</sup> Cusin cour du Léprie  
 à La Croix - rouge.



à Monsieur le Maire  
 de Lyon

Monsieur le Maire,

Les soussignés parents et amis ma  
 connaissance de M<sup>r</sup> Girard, ont l'honneur de  
 vous exposer très humblement.

Les plus grandes infortunes, la réunion  
 de tout le revers accumulé sur une seule  
 personne honorable passent trop souvent  
 inaperçus aux yeux du vulgaire lorsque  
 c'est un simple artisan qui en est la victime.  
 C'est la situation de M<sup>r</sup> Girard à la fois  
 la plus digne et la plus malheureuse d'un  
 homme, qui d'abord, a perdu son mari  
 dont la conduite fut aussi exemplaire que  
 celle de son épouse, trois années de paralysie

terminent sa vie d'artisan. Un genre de  
vol légal, organisé de manière à ne pouvoir  
hautement le qualifier ainsi, a ravi à  
veuve Girard au nom de plusieurs faillites  
sept mille francs restés des épargnes que  
la mariée Girard avaient réalisées à la  
sueur de leur front. Une stoïque résignation  
fit supporter cet aspect ~~avec résignation~~  
par la V. Girard avec patience. Sa santé  
quoique affaiblie lui permettait encore de  
gagner sa vie, mais le dernier et désespérant  
revers qui vient de la frapper, ne laisse  
plus la moindre place aux malheurs pour  
l'écabler.

Frappée de paralysie, expulsée de son  
domicile, son mobilier vendu, vendue  
pendant quelle est à l'hôpital; vendue par  
un propriétaire, qui méconnaissant tout  
sentiment d'humanité, ne s'est écouté que son  
droit.

Le malheureuse V. Girard digne d'un  
meilleur sort, celle qui prodigua les soins  
les plus empressés à son mari paralytique  
qui ont précédés sa mort qui fut sa délivrance,  
est aujourd'hui paralytique elle-même,

mais seule et sans appui à l'âge de 72 ans, sans mobilier, bientôt sans asile et après avoir tout perdu, mari, fortune, santé, elle est encore à la veille de se voir expulser de son lit de douleur par les inexorables règlements de l'hôtel-dieu.

Saut-il que cette ancienne notabilité ouvrière, cette épouse exemplaire, soit jetée à la voirie ?

Saut-il que cette malheure créancière soit étendue à la porte des opulents faillis qui l'ont ruinée ?

Nous osons croire que la justice et l'humanité de M. le Maire, voudra bien jeter un regard de commisération sur tout de malheureux sur la vertueuse et infortunée veuve Girard, lui accorder le privilège, la faveur quelle sollicite, ~~la permission~~ de pouvoir terminer sa triste existence au dépôt de mendicité, sans être préalablement exposée aux regards publics étendant une main suppliante et ensuite ignominieusement traînée en prison pour y être flétrée et

condamnée en face d'un tribunal  
Correctionnel pour délit de mendicité.

Veillez agréés.

Notes: Par une singulière anomalie Le propriétaire  
Cusin a apposé sa signature en faveur de celle  
dont il a acheté la cession par la vente judiciaire  
de son mobilier.

Les mariés Gagneur - Philimon architecte  
M<sup>r</sup> de papier-peinte ont victimé le D<sup>r</sup> Girard  
par leur faillite. Tandis que cette dernière  
implore la charité publique ils vivent dans le  
monde fashionable.

Les mariés Bugnet - Deschamps, tisseurs  
rue de la Citadelle N. Croix-rouge sont le  
sœur et beau-frère de la Suppléante.

Girard (Dominique) tisseur D<sup>r</sup> à la Croix-rouge  
ci-devant à vaîse est un  
son frère de défunt G<sup>r</sup> Girard.

Cherries